

7ÈME
Promo

Intervenant Pair® l'expertise d'usage au service du pouvoir d'agir



L'Intervenant Pair® est un éveilleur de possibles en capacité d'agir, tant auprès de ses pairs, auprès de professionnels pour compléter leurs pratiques, qu'auprès des stagiaires en formation pour enrichir les enseignements qu'ils reçoivent et ainsi contribuer à changer leurs représentations.



L'éveilleur de possibles

Définition

Un intervenant Pair® est une personne qui vit, par exemple des situations de handicap, de troubles psychiques, d'addiction, de précarité, de maladies... et qui a appris à en maîtriser les conséquences pour rester libre de ses choix de vie. En clair, il a donc appris à s'adapter.

Chargé d'expériences, l'intervenant pair® partage son expertise d'usage à savoir ce qu'il a appris de ses épreuves en proposant des solutions alternatives qui favorisent l'accès à une vie autonome.

Il participe également à l'accompagnement et à la formation des professionnels du secteur santé-social afin d'apporter une approche complémentaire issue de leur vécu. L'intervenant pair® participe à l'évidence à l'émergence du pouvoir d'agir.



Objectifs

- Prendre de la distance avec votre histoire.
- Transformer votre expérience de vie en savoirs.
- Développer une écoute bienveillante.
- Être force de soutien et conseils auprès des professionnels de l'intervention sociale et sanitaire.
- Changer leurs représentations sociales.
- Amener à mieux identifier les capacités des personnes et les barrières qui empêchent ou entravent leur expression.
- Développer ses capacités à porter la voix d'un collectif de personnes concernées
- Contribuer au meilleur ajustement possible des actions des professionnels en exercice ou en formation.
- Reprendre confiance.

Suis-je concerné(e)?

Tous les candidats sont admissibles sauf contre-indications avec les prérequis suivants:

- Être capable de s'ouvrir aux autres et de les écouter.
- Être disposé à partager ses expériences.
- Avoir déjà traversé et dépassé certaines difficultés personnelles.
- Se reconnaître dans une démarche de rétablissement ou d'autonomisation.
- Avoir soutenu un pair ou avoir soi-même bénéficié du soutien d'un pair ou l'envisager

Que faire ensuite ?

Concrètement, vous allez pouvoir:

- Réaliser des missions d'expertise en accessibilité et habitat inclusif auprès des collectivités et services d'aide à domicile.
- Intervenir comme travailleur pair salarié dans les dispositifs de lutte contre l'exclusion (logements accompagnés, accueil de jour, Un chez-soi d'abord).
- Agir au sein des secteurs sanitaire, médico-social et pénitentiaire (rééducation, addictologie, maladies chroniques, ESAT, C360...).
- Accompagner à la co-construction des projets de vie et conseil auprès des établissements et services.
- Intervenir et sensibiliser dans les lieux d'enseignement et de formation (travailleurs sociaux, soignants, écoles, universités).

Comment se déroule la formation ?

1

Module 1: 79h

Professionnalisation de l'expertise d'usage

Compétences visées :

- Transformer son expérience de vie en savoirs
- Partager ses savoirs expérientiels (ou expertise d'usage)
- Gérer sa charge émotionnelle
- Construire son insertion professionnelle

2

Module 2: 53h

Participation de l'intervenant pair® à l'action des professionnels

Compétences visées :

- Contribuer au travail d'une équipe dans un établissement ou un service
- Représenter un collectif dans les instances territoriales et/ou institutionnelles (par ex CVS, CA etc...)

3

Module 3: 52h

Contribution de l'intervenant pair® à la formation des professionnels

Compétences visées :

- Construire et dispenser des modules de formation
- Collaborer avec une équipe de formateurs

Pourquoi se former à l'ARIFTS ?

Une formation engagée, par et pour les personnes concernées

- Cette formation place l'expertise d'usage et le soutien mutuel au cœur de son projet. **Conçue par des personnes concernées** et des acteurs engagés, elle propose un parcours modulaire favorisant une montée en compétences progressive, ancrée dans les réalités de vie.
- Plus qu'un centre de formation, l'ARIFTS est **un acteur militant** qui accompagne les intervenants pairs de la formation à l'employabilité, défend les droits et contribue à transformer les pratiques et les représentations du travail social, en s'appuyant sur un réseau d'entraide et de soutien entre pairs.

Validation de la formation



Module 1

Élaboration et présentation d'un support de communication



Module 2

Évaluation de groupe après une immersion en établissement



Module 3

Présentation en situation réelle, d'une séquence pédagogique co-construite avec un formateur.

**CHAQUE MODULE EST
VALIDE PAR
UNE ATTESTATION DE VALIDATION DES
COMPÉTENCES**



1

Plateforme dédiée
à l'Intervention Pair



61

Personnes formées
depuis 2020



100%

Taux de réussite
Promotion 2024



71%

Exercent la mission d'IP
en 2025

Coût

4600 €

Financement par un organisme

Autres financements (nous contacter)

Planning

Du 30 Novembre 2026 au 28 Mai 2027

Lieu

**ARIFTS
Angers**

6 rue Georges Morel 49045
ANGERS Cedex 01

Durée

184 heures

de formation théorique en présentiel

Horaires :
9h00-12h30
14h00-17h00
sur 5 jours

Réunions d'information

7 Juillet 2026

de 14h à 16h
(en visio, inscription sur le site de l'ARIFTS)

1er Septembre 2026

de 10h à 12h
(en visio, inscription sur le site de l'ARIFTS)

Comment m'inscrire ?

- Remplir le dossier de candidature à télécharger sur le site internet
- Envoyer un support présentant votre parcours et vos motivations (slam, audio, dessin, etc) en fonction de la commande mentionnée dans le dossier de candidature (téléchargeable sur le site internet)
- Une photo en format JPEG



Dossier à renvoyer avant le 25 septembre 2026

Partenaire



Contacts

Thierry CHARTRIN

Responsable de formation

✉ t.chartrin@arifts.fr

Carine MORISSEAU

Assistante de formation

☎ 02 41 22 40 72

✉ c.morisseau@arifts.fr

arifts.fr

